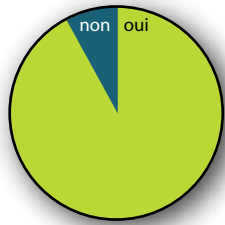


Résultat de l'enquête

Les participants à la journée travaillent pour la plupart dans des entreprises où la présence syndicale est importante.

Au cours des 4 dernières années y a-t-il eu une représentativité syndicale au sein de votre entreprise ?



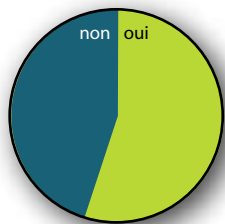
Oui : 90 %

Non : 8 %

graphique 1

Si la majorité des participants a été informée des nouveaux critères de représentativité, pour 4 IRP sur 10 participants, l'information n'a pas circulé

Avez-vous été informé des nouveaux critères de représentativité des syndicats au sein de votre entreprise ?



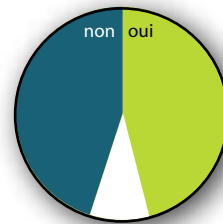
Oui : 55 %

Non : 41 %

graphique 2

Dans leurs entreprises, seuls la moitié des élus ont informé le personnel de ces nouvelles règles.

Les élus se sont-ils impliqués en 2008 ou 2009 afin d'informer le personnel sur la représentativité syndicale et la démocratie sociale ?



Oui : 46 %

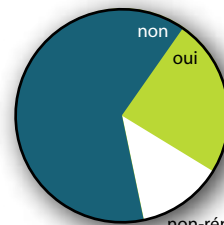
Non : 45 %

Non-réponse : 9 %

graphique 3

La plupart des employeurs n'associent pas les élus à la mise en place des modifications provoquées par la loi de 2008.

Votre employeur cherche-t-il à associer les élus sur la mise en place de la représentativité syndicale et la démocratie sociale ?



Oui : 24 %

Non : 63 %

Non-réponse : 13 %

graphique 4

Direction Départementale du Travail, De L'emploi Et De La Formation Professionnelle

04- Alpes-de-Haute-Provence : Résidence La Source - Bât B - Rue de Trélus - P 209 - 04000 DIGNES LES BAINS - tel : 04 92 30 21 75

05- Hautes Alpes : Centre administratif Desmichels - BP 129 - 05000 GAP - Tel : 04 92 52 53 97

06- Alpes Maritimes : Route de Grenoble - 06206 NICE CEDEX3 - Tel : 04 93 72 76 39

13- Bouches du Rhône : 55 boulevard Périer - 13415 MARSEILLE CEDEX 20 - Tel : 04 91 57 96 56

83- Var : 177 boulevard Docteur Barnier - BP 131 - 83071 TOULON CEDEX - Tel : 04 94 09 65 31

84- Vaucluse : 72 route de Montfavet - BP 131 - AVIGNON CEDEX - Tel : 04 90 14 75 02

Services d'informations du public - Travail Info Service : 0 821 347 347 (0.12€/min)
<http://www.sdtefp-paca.gouv.fr>

Représentativité Syndicale et Démocratie Sociale

Le Mot de Muriel Gautier

Directrice du travail - DRTEFP de la région PACA

Veiller au développement et au rôle des institutions représentatives du personnel dans les entreprises est une mission fondamentale de l'inspection du travail.

Les services dont j'ai la charge, au niveau régional, poursuivent cet objectif qui doit prendre en compte le contexte socio-économique régional ainsi que leurs acteurs sociaux professionnels.

Dans ce cadre, la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et l'Institut Régional du Travail organisent depuis des années des journées d'études consacrées à des thématiques d'actualité et aux élus des comités d'entreprise.

La loi du 20 août 2008, portant rénovation de la démocratie sociale, va conduire à des reconfigurations des instances représentatives du personnel dans les entreprises. C'est l'un des thèmes de la négociation interprofessionnelle en 2009.

Cette loi procède à une actualisation des critères de représentativité des organisations syndicales en introduisant un nouveau critère déterminant : l'audience électorale, mesurée lors des élections des représentants du personnel. Elle fixe un seuil de représentativité en fonction des voix obtenues (10 % au niveau de l'entreprise et 8 % au niveau de la branche professionnelle).

Elle met fin, par ailleurs, à la présomption irréfragable de la représentativité des syndicats affiliés aux cinq grandes confédérations dites « historiques ».

Elle redéfinit les conditions de participation des organisations syndicales au premier tour des élections professionnelles et crée un nouvel interlocuteur syndical, le représentant de la section syndicale.

Elle modifie les règles de validité des accords collectifs et les règles de la négociation collective.

Ce texte et ses conséquences vont vous être présentés au cours de cette journée.

Je remercie tous ceux et celles qui ont répondu à notre invitation et qui enrichiront cette journée de leurs réflexions et expériences.